c'est pourquoi je déclare que si nous ne cultivons pas avec les provinces maritimes ces relations intimes de commerce, de politique et d'entente mutuelle qui doivent être si naturelles entre des sujets anglais, tous monarchistes et partageant la même allégeance, si nous négligeons de nouer et entretenir ces liens, nous courons à notre perte. Tels que nous sommes aujourd'hui, nous formons des populations faibles et isolées, sujettes, probablement, à cette loi de l'ordre physique qui veut que les corps plus puissants attirent ou absorbent les plus petits. Si nous ne fesons pas d'alliance avec les provinces-sœurs, si nous n'établissous pas entr'elles et nous ces relations politiques, sociales et commerciales, qui sont pour nos intérêts d'une importance si vitale, nous perdrons peu à peu quelques-uns des principes que nous prisons si fort aujourd'hui, et notre attachement à la métropole ira s'effaçant peu à-peu, de même que ces souvenirs qui, pour plusieurs d'entre nous, rendent cet attachement encore plus fort. Nous deviendrons, soyez en sûrs, hon. messieurs, de plus en plus démocratisés et ecla avant même que nous nous en apercevions. (Ecoutes! écoutes!) En vérité, si je devais former mon opinion d'après les discours que nous avons entendus dans cette hon. chambre depuis l'ouverture des débats sur la confédération, je pourrais supposer qu'il y a plusieurs hon. messieurs qui, à les entendre, sont dejà rendus à mi-chemin du plan incliné dont je parle. (Ecoutez ! écoutez! et rires.) Je dis donc, hon. messieurs, que si nous voulons éviter ce danger nous devons nous unir en confédération avec les provinces d'en-bas et nous assurer ainsi une communication toujours facile et toujours constante avec la mer, afin qu'en cas de danger le Canada et toutes les parties de l'union puissent être secourus sur le champ, et recevoir d'Angleterre une puissante armée pour nous aider à nous défendre, ce que nous espérons pouvoir être capables de faire nousmêmes. (Ecoutez! écoutez!) Un hon. monsieur a prétendu que j'avais donné à entendre que si la confédération n'avait pas lieu il serait impossible au Canada de devenir prospère; je n'ai jamais rien dit de la sorte; au contraire je me suis exprimé dans un seus tout-à-fait opposé. Je pourrais peut-être me tromper sur la signification du mot prospère; mais j'ai dit que le Canada avait par lui-même les movens de devenir populeux et riche; j'ai dit aussi que le Canada et les autres provinces anglo-américaines, sans l'union,

ne pourraient jamais former une puissante nation, ce qui n'est pas la même chose qu'une nation prospère. J'ai avancé que le Canada ne serait jamais puissant sans l'élément maritime et sans avoir des ports toujours ouverts aux communications avec le monde entier. (Ecoutez! écoutez!) Voilà ce que j'ai dit. On voit donc que je n'ai pas affirmé que le Canada ne pourrait jamais devenir prospère, faire de l'argent et ainsi de suite : au contraire, le Canada peut luimême être tout cela; mais, cût-il une population de quarante millions, ce qui arrivera probablement dans un siècle, il ne deviendra pas une puissante nation à moins de faire subir son influence sur le monde entier. Et comment pourra-t-il atteindre jusque là s'il est dépourvu de ports de mer ouverts toute l'année? (Ecouter! écouter!) J'ai dit encore: - " Montres-moi une seule nation au monde qui soit arrivée à être puissante sans les éléments maritimes, "-et j'ai soutenu qu'il n'y en avait pas. Toute nation dont le pouvoir s'est fait sentir dans l'univers, a toujours eu un débouché vers la mer. Situé comme il l'est, le Canada a grandement besoin d'un accès toujours libre à la mer; et tant que nous serons séparés du reste du monde pendant cinq mois de l'année, même avec notre magnifique St. Laurent, nous ne pourrons nous compter comme nation indépendante et en possession de l'élément mari-(Ecoutez ! écoutez !) J'avais pris quelques notes en français dans le but de répondre aux hon. messieurs qui ont porté la parole en cette langue, mais ayant commencé mon discours en anglais je vais le continuer. D'hon, orateurs ont demandé quelles mesurcs nous prendrions pour protéger les minorités respectives du Bas et du Haut-Canada, c'est-à-dire la minorité catholique dans le Haut et la minorité protestante dans le Bas-Canada. Ces minorités sont à l'heure qu'il est en possession de certains droits qui, suivant mon interprétation du projet actuel, resteraient les mêmes et seraient respectés sous les gouvernements locaux, quand même nous ne passerions pas de loi à cet effet; mais il a été résolu qu'en cas de nécessité on leur donnerait plus de protection. Et alors, j'affirme sans hésiter, que ce qui sera fait pour une partie du pays scra également fait pour les autres parties, et que la justice sera égale. (Ecouter ! écoutez!) D'hon. messieurs ont prétendu que nous n'avious fait qu'exposer le plan général du gouvernement, et nous ont